



La question des îles éparses



Corrigé

I. Cochez la meilleure réponse pour chaque question.

1. Les îles Europa, Bassas da India et Juan de Nova

- sont des territoires français depuis le XVI^e siècle.
- se trouvent dans l'océan Atlantique.
- sont des îles françaises dans l'océan Indien depuis 1896.

2. La souveraineté des îles Europa, Bassas da India et Juan de Nova

- est questionné par le Portugal.
- est questionné par le Madagascar.
- est questionné par la République Sud-Africaine.

3. La présence des forces françaises dans ces îles est due, principalement,

- à des motifs de surveillance et entretien des infrastructures.
- à la protection en cas de guerre.
- au démontage des infrastructures anciennes.

4. Dans ces îles

- la pêche était interdite jusqu'à 1994.
- la pêche est interdite depuis 1994.
- la pêche était possible pendant 1994 seulement.

II. Cochez les idées qui sont réellement présentées par la chronique.

- La France a un certain intérêt pour ces îles.
- La position des îles a peu d'importance du point de vue stratégique.
- Si le Canal de Suez ferme, ces îles auront un rôle très important dans le transport des hydrocarbures.
- L'exploitation du pétrole et du gaz naturel a de bonnes possibilités dans ces îles.
- La possible existence du pétrole et du gaz naturel donne un intérêt particulier à ces îles, non seulement pour la France mais pour d'autres pays.
- La zone économique exclusive maritime de France, avec ces îles, est de plus de 63 600 km².
- Le Madagascar a un intérêt particulier sur ces îles, mais ses demandes ont peu de chance d'avoir du succès.
- Historiquement, les îles d'Europa, Bassas da India et Juan de Nova n'ont jamais entretenu une relation de dépendance avec le Madagascar.
- Si la France renonce à ces îles, on pourrait penser qu'ils ont fait une erreur politique.
- L'armée française a fait un exercice sur l'île de Bassas da India comme un exercice de défense des îles Éparses.